

Propos haineux du Président de la Tunisie : La chasse à l'homme noir ouverte

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 03 MARS 2023

1298

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Conseil de sécurité de l'ONU



Le Mali récusé le statut de porte-plume de la France



9ème session du CA de l'ENSUP : Relever le standard de la formation !



Refondation agricole : Le ministre Modibo Keïta a lancé l'agropole pilote à Bancoumana hier



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

02 Fev.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

178

Nouveaux cas confirmés

11

Nouveaux guéris

19

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

644 771 Vaccinations incomplètes

2 992 658 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 045

Guéris

32 130

Décès

743

dont 75 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.18



P.21



/ Une /



Conseil de sécurité de l'ONU : Le Mali récuse le statut de porte-plume de la France

P.5

/ Brèves /



Gestion de l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) : 71% des recommandations du BVG mises en œuvre

P.11

Maison de Presse vandalisée : Salif Diarra assigné en justice

P.11

Bases militaires françaises en Afrique : La physionomie change

P.12

Hadj 2023 : Dr Abdoul Fatha CISSE apporte des précisions sur le coût du pèlerinage à la Mecque

P.12

/ Actualité /



9ème session du CA de l'ENSup : Relever le standard de la formation !

P.14

Refondation agricole : Le ministre Modibo Keita a lancé l'agropole pilote à Bancoumana hier

P.15

Exploitation minière au Mali : B2GOLD bafoue les populations de Madinanding

P.17

Levée de boucliers au Mali : Les Cercles de Ménaka, Tidermene et Inlamawane rejettent le redécoupage territorial

P.18

/ Politique /



Projet de constitution : Des dispositions de l'avant-projet reformulées et des rajouts faits

P.20

Paix et réconciliation au Mali : « L'accord d'Alger ne sera pas appliqué » signe Cheick Oumar Konaré

P.21

/ Culture & société /



Suspension de la subvention gaz : Le retour du charbon dans les foyers

P.22

/ International /



Propos haineux du Président de la Tunisie : La chasse à l'homme noir ouverte

P.23

Réseaux sociaux : La Maison Blanche ordonne aux agences fédérales de bannir TikTok de leurs appareils sous 30 jours

P.25

/ Sport /



Remise de diplômes à la FEMAFoot : 61 entraîneurs de la licence C fédérale et C de la CAF gratifiés !

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Services d'hôtesse et Événementiel

Spécialisée dans l'accueil en entreprise et événementiel avec des prestations d'accueil sur mesure et haut de gamme

Réactivité, disponibilité, exigence et collaboration privilégiée sont au cœur de notre philosophie.

Nous recrutons et détachons des hôtes et hôtesse selon des critères stricts de qualifications pour offrir une prestation sur mesure sur vos événements, pour toutes les missions d'accueil et bien plus...

MADOUWA
P R E S T I G E



Contact : +223 95 36 37 22



Conseil de sécurité de l'ONU | Le Mali récuse le statut de porte- plume de la France

Dans une correspondance adressée au président du Conseil de Sécurité des Nations Unies, et rendue publique hier jeudi 02 mars 2023, le gouvernement du Mali - à travers le ministre des Affaires étrangères et de Coopération internationale - récuse officiellement le statut de porte-plume de la France sur toutes questions examinées par le Conseil de sécurité concernant le Mali....

■ ■ Par communiqués en date du 12 janvier 2022 et du 26 avril 2022, le Gouvernement de la République du Mali alertait l'opinion publique nationale et internationale sur les actes hostiles, notamment la violation de l'espace aérien du Mali par des aéronefs des Forces françaises», lit-on dans cette correspondance qui mentionne que précédemment, le mali avait lancé des alertes publiques suivies le 15 août 2022, d'une lettre par laquelle le

Gouvernement de la République du Mali portait plainte auprès de Conseil de sécurité pour actes d'agression, de violation de notre espace aérien, de subversion et de déstabilisation.

«Au regard de la gravité de ces faits, qui pour le moins interrogent sur l'objectivité et l'impartialité de la République française, et en attendant la tenue de la réunion spéciale du Conseil de sécurité sollicitée par le Mali, le Gouvernement de la République du Mali, par la présente

correspondance, récuse officiellement le statut de porte-plume de la France sur toutes questions examinées par le Conseil de sécurité concernant le Mali », ont exigé les autorités de la transition.

Cette décision a été prise par les autorités parce que « depuis l'inscription de la situation de mon pays à l'agenda du Conseil de sécurité, conformément à sa résolution 2085 (2012) du 20 décembre 2012, la France a toujours porté la plume sur toutes les questions concernant le Mali devant cet auguste organe, y compris pour ce qui concerne l'initiative et le portage des projets de résolutions relatifs au mandat de la MINUSMA ou au régime de sanctions concernant le Mali. Je vous prie de bien vouloir porter la teneur de la présente lettre à la connaissance des membres du Conseil de sécurité et de la publier en tant que document officiel du Conseil», a insisté le ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop.

« Depuis le début de l'année 2022, les Forces armées maliennes, munies de nouvelles capacités, ont enregistré plus de 50 cas délibérés de violation de l'espace aérien malien par des aéronefs étrangers, notamment opérés par les forces françaises sous différentes formes », avait laissé entendre le ministre des Affaires



étrangères. Ces mots du ministre des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, dans une lettre du 15 Août, étaient adressés à l'ambassadeur et représentant permanent de la République populaire de Chine auprès des Nations Unies, Zhang Jun, et Président du Conseil de sécurité des Nations unies. « Le Gouvernement du Mali dispose de plusieurs éléments de preuve que ces violations flagrantes de l'espace aérien malien ont servi à la France pour collecter des renseignements au profit des groupes terroristes opérant dans le Sahel et pour larguer des armes et des munitions », ajoute dans sa

lettre le ministre des Affaires étrangères Abdoulaye. Le ministère des Affaires étrangères diffuse ce mercredi 17 août auprès de journalistes une lettre en ce sens adressée par le chef de la diplomatie, Abdoulaye Diop, à la présidence en exercice chinoise du Conseil de sécurité.

Le ministre malien parle d'un aéronef dans le secteur de Lerneb (région de Tombouctou) qui aurait transporté deux éléments djihadistes dans la nuit du 06 au 07 août 2022 vers 3h30 du matin. « **L'hélicoptère a embarqué deux éléments d'Ibrahim Ag Baba, lieutenant**

d'Abou Talha, chef de l'émirat de Tombouctou pour une destination inconnue », peut-on lire dans la lettre.

Précisons que le gouvernement français n'a pas encore réagi. Et que cette lettre intervient après la relégation de la langue française du rang de langue officielle à celle de langue de travail dans le projet de constitution en cours d'adoption au Mali.

■ Binadjan Doumbia



■ Ammy Baba Cisse

Abdoulaye Diop n'a visiblement plus de munitions. Et s'il arrêta de parler français désormais aux Nations-Unies?



■ MALI KANU

ALERTE - #Fespaco28 : L'actrice comédienne, Odilia Yoni, a été élevée au grade d'Officier avec agrafe cinématographique, ce jeudi 2 mars.



■ SIKA Finance

INTERVIEW - Solide leader du marché ivoirien du mobile money, Orange Money Côte d'Ivoire a dû adapter ses plans face à "une forte intensité concurrentielle et une agressivité inédite sur les prix" avec l'arrivée de la fintech Wave. Dirigée par Mariame DIABY TOURE, la société figure au nombre des plus importantes du pays dirigées par une femme sur le marché ivoirien. Banquière, passée par un cabinet du Big Five avant une incursion dans l'administration ivoirienne, Mariame DIABY TOURE partage les challenges d'un opérateur tourné vers l'avenir. Orange Money



■ Ambassade de Chine au Mali

Venez montrer vos talents dans la campagne de CGTN Français de la collection des courtes vidéos « Je vous attends sur 'la Ceinture et la Route' »



Route'»

2023 marque la dixième année du lancement de l'initiative de « la Ceinture et la Route ». Si vous avez été témoin du développement vigoureux de l'initiative « la Ceinture et la Route », et si vous avez besoin d'une plateforme pour raconter vos souvenirs inoubliables avec des personnes que vous avez rencontrées sur « la Ceinture et la Route », que vous soyez l'un des professionnels chevronnés, ou simplement un débutant, c'est l'occasion de montrer vos talents ! Participez dès maintenant à la campagne de CGTN Français de la collection des courtes vidéos « Je vous attends sur 'la Ceinture et la Route' » ! Envoyez-nous vos histoires par courriel à cgtn_jcr@cgtn.com #我在一帶一路等你##JeVousAttendsSurLaCeintureEtLaRoute





■ Fatima Walet Diallo



C'est le nom de Ségou qui a été gâté par certains anciens apprentis de la SOMATRA, que ils sont des Sages de Ségou

■ Débat Politique de Radio Kledu avec Kassim Traore



62 eme anniversaire du drapeau du Mali 01 Mars 1961 01 Mars 2023

■ AMARA Bathily Page



ORANGE DOIT ÊTRE SANCTIONNÉ AVEC L'AUGMENTATION DES FRAIS ORANGE MONEY de 1% À 2,5% sans parler des frais sur cheque envoi

■ Moussavou Billa Officielle



Des personnes sont malheureusement championnes dans la destruction..
Des gens se détruisent dans les relations amicales, familiales,voisinages et tant d'autres..
D'autres étouffent les gens avec leur égo de supériorité,leur envie de domination et certains enveniment la vie des autres avec des com-mérages ,de l'envie ,de la tromperie..
Mais tout compte fait,ne doutez JAMAIS de votre valeur à cause de ceux qui ne perçoivent rien de précieux en vous
Chaque être a sa destinée,et chaque temps arrivera pour chacun de

nous
Force et grâce sur vous en ce mois de Mars
#MoussavouBilla



■ Samabaly Officiel



Mais qui est le D.G de l'AMRTP ? Orange Mali augmente les frais comme bon lui semble. Agissons pour l'intérêt du peuple.

■ Bravador



19 jours avant le Ramadan,
Qu'Allah nous permettent de l'atteindre

■ Serge Daniel



#Mali-France-ONU/Dans un courrier officiel adressé à l'ONU le 1/3/, le Mali accuse la France de nouvelles "violations" de son espace aérien par "des aéronefs des Forces Françaises". Bamako récuse désormais le statut de Paris de porte-parole du CS de l'ONU sur le dossier "Mali"

■ L'Union européenne au Mali



Félicitations à Amadou Tidiane Traoré, qui a reçu le Prix Union européenne du Premier Roman, pour son œuvre « Tragédie des hommes accroupis » remis par l'Ambassadeur Adjoint de l'Union européenne, Pascal Perennec lors de la cérémonie de remise des prix de la Rentrée Littéraire 2023.

Placée sous le thème du « Décloisonnement des frontières », cette

très dense et très belle édition de la Rentrée Littéraire a célébré la création littéraire, le débat d'idées et vu la constitution d'un réseau africain des manifestations littéraires en Afrique.



■ Wassim Nasr



#BurkinaFaso l'#El diffuse les images des combats avec le #JNIM #AQMI à #Tsamakatt #Oudalan // 10 dépouilles de jihadistes d'al-Qaeda sont visibles sur les photos





L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

Gestion de l'Office des Produits Agricoles du Mali (OPAM) : 71% des recommandations du BVG mises en œuvre



Dans son rapport de vérification de performance effectuée en 2019, le Vérificateur général, Monsieur Samba Alhamdou Baby, avait fait des recommandations à l'OPAM aux fins de corriger les dysfonctionnements constatés et espérer une meilleure gestion administrative et financière au sein de ladite structure.

A cet effet, une mission de suivi des recommandations du BVG s'est effectuée, dont l'objectif était de s'assurer de la mise en œuvre correcte des recommandations formulées lors de la vérification initiale, et d'apprécier leur niveau de mise en œuvre et la correction des faiblesses constatées.

Le taux des recommandations entièrement mises en œuvre est de 71%. Sur les neuf (9) recommandations formulées par l'équipe initiale de vérification de performance, cinq (5) sont entièrement mises en œuvre soit 71%, deux (2) ne sont pas mises en œuvre soit 29% et deux (2) sont caduques ou sans objet.

Le taux de mise en œuvre totale est déterminé sur les sept (7) recommandations en dehors de celles caduques ou sans objet. Le niveau de mise en œuvre global des recommandations est satisfaisant.

Recommandations entièrement mises en œuvre

La Direction générale de l'OPAM effectue la mise en concurrence des soumissionnaires. La Direction générale de l'OPAM soumet ses contrats de marché à la numérotation de la DGMP-DSP conformément aux dispositions en vigueur.

La Direction financière et comptable enregistre les produits financiers sur les comptes de l'OPAM sans les suspens relevés de la mission initiale. La Direction générale de l'OPAM respecte les modalités de réception des céréales conformément aux dispositions en vigueur. La Direction générale de l'OPAM effectue des contrôles phytosanitaires sur les acquisitions de céréales ayant fait l'objet de réception.

Recommandations non mises en œuvre

La Direction générale de l'OPAM n'a pas pris les dispositions nécessaires pour faire valider le manuel de procédures par la commission compé-

Maison de Presse vandalisée : Salif Diarra assigné en justice



Toute la scène a été filmée par le vidéo surveillance qui a permis d'identifier les présumés auteurs de la forfaiture dont un étudiant de la faculté de droit public.

Lors d'un point de presse à Maison de la Presse de la Coordination des organisations de l'appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali, un certain Salif Diarra a été identifié pendant le vandalisme raison pour laquelle la dite coordination porte plainte contre cet homme et autres. Le point de presse a été perturbé et les biens de la sentinelle de la démocratie ont été détruits et vandalisés. A travers un communiqué de la Coordination des organisations de l'appel du 20 février 2023, une plainte est déposée contre Salif Diarra et autres. " Toute la scène s'étant déroulée sous les projecteurs des caméras, certains vandales même cagoulés ont été identifiés comme le nommé Salif Diarra, secrétaire général adjoint du comité AEEM de la Faculté de Droit Public (FDPU) dont certains forfaitaires appelaient le commandant, qui seul, pouvait mettre un terme à la violence", a informé Me Yacouba Dramé, conseil de la coordination des organisations de l'appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali et continue que le nom de Aiché Baba Keïta de l'association dite FORSAT CIVILE a été évoqué comme ayant commis les jeunes de la faculté pour ce forfait . Il souhaité qu'il y aura un traitement rigoureux et diligent à la hauteur de la gravité des faits.

A titre de rappel, la coordination des organisations de l'appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali est opposée au projet d'élaboration d'une nouvelle constitution par la transition et au favorable au respect du chronogramme de la transition. Elle est composée des partis politiques, regroupements politiques et organisations de la société civile.

Diakaridia Sanogo / Source : L'Informateur

tente. La Direction générale de l'OPAM paye aux titulaires des marchés, des avances de démarrage sans cautionnement.

Recommandations caduques ou sans objet

Le visa du contrôle financier ne s'impose pas sur les contrats de l'OPAM. L'OPAM n'est pas soumis au Règlement général sur la comptabilité publique.

Nonobstant les efforts déployés, l'OPAM doit redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les deux recommandations restantes : la validation du manuel de procédures par la commission compétente et les cautionnements des avances payées aux fournisseurs.

CCOM/VBG / Source : Le Wagadu

Bases militaires françaises en Afrique : La physionomie change



Moins d'effectifs, une cogestion, une meilleure formation... Emmanuel Macron annonce, ce lundi 27 février un changement d'approche dans la présence française en Afrique. Le chef de l'État a notamment promis la « transformation » des bases militaires françaises sur le continent, lors d'un discours à l'Élysée, deux jours avant de s'envoler pour une tournée en Afrique centrale.

La transformation débutera dans les prochains mois avec une diminution visible de nos effectifs et une montée en puissance dans ces bases de nos partenaires africains », a-t-il ainsi expliqué, en détaillant les contours d'une nouvelle relation « partenariale » avec les pays du continent, « loin des logiques de prédation » de certaines autres puissances. Dans ce nouveau cadre, les bases militaires vont « changer de physionomie, de logique d'empreinte », parce qu'elles sont « un héritage du passé », selon les mots du locataire de l'Élysée et parce qu'elles sont « un prétexte pour beaucoup d'opposants à la France.

« Deuxième rideau »

Une « réorganisation » qui n'a « pas vocation » toutefois à être « un retrait ou un désengagement », a tenu à préciser Emmanuel Macron, sans donner de chiffre précis sur la baisse des effectifs, mais en expliquant par exemple que les bases militaires seraient désormais cogérées avec les pays africains et pourraient, à l'avenir, changer de nom. La France déploie encore quelque 3.000 militaires dans la région après la fin de l'opération antiterroriste Barkhane au Sahel et le retrait forcé des troupes françaises du Mali et du Burkina Faso, notamment au Niger et au Tchad, après y avoir compté jusqu'à 5.500 hommes.

On sort d'un cycle où la France a eu besoin ou tendance de se mettre en première ligne », résumait un conseiller élyséen à la presse, avant le discours du président, désormais, « nous rentrons dans un cycle où nous allons travailler en deuxième rideau. » Dans ce contexte, le chef de l'État a promis que cette évolution serait accompagnée d'« un effort accru de la France en matière de formation et d'équipement ».

Au-delà des questions militaires, Emmanuel Macron a insisté sur le fait que l'Afrique ne doit pas être un « pré carré » ou un terrain de « compétition », rejetant des « grilles de lecture du passé ». Il a demandé de passer d'une « logique » d'aide à celle d'investissement, plaidant pour « une nouvelle relation équilibrée, réciproque et responsable » avec les pays du continent africain. Enfin, le chef de l'État a profité de ce discours pour annoncer « une loi-cadre » pour « procéder à de nouvelles restitutions » d'œuvres d'art « au profit des pays africains qui le demandent ». Cette loi « sera proposée dans les prochaines semaines par le ministre de la Culture à notre Parlement » et « permettra de fixer la méthodologie

Hadj 2023 : Dr Abdoul Fatha CISSE apporte des précisions sur le coût du pèlerinage à la Mecque



Suite aux différentes informations déroulantes sur les réseaux, le directeur général de la maison du hadj, Dr Abdoul Fatha CISSE a tenu à apporter des clarifications sur le coût du Pèlerinage aux lieux saints de l'Islam 2023. Pour la campagne à venir : 4 166 425 F CFA pour la filière gouvernementale, 4 675 000 F CFA pour le privé, ce sont le coût pour accomplir le 5^e pilier de l'Islam.

D'entrée de jeu, Dr Abdoul a précisé les coûts qui s'élèvent à 4 166 425 F CFA pour la filière gouvernementale et 4 675 000 F CFA pour le privé.) Selon lui, le coût de pèlerinage au Mali est très raisonnable et ce n'est pas trop cher comme certains le pensent. « Les informations circulées sur les réseaux sociaux sont fausses. Elles ne sont pas fondées. C'est des intox », a-t-il indiqué. Ensuite, il a ajouté que le coût du Hadj est fixé par les autorités saoudiennes. Il avance des arguments qu'il s'agit des charges saoudiennes qui sont (prestation MENA ARAFA MOZALIFA environ 900 000 FCFA, transport terrestre 300 000 FCFA, les visas, l'assurance, le pécule mouton et autres visites environ 300 000 FCFA). Aux dires du directeur, quand nous ajoutons à ces charges l'hébergement, la nourriture et le transport aérien. « Quand nous faisons le cumul de tout cela ; nous avons constaté que les informations circulées sur les réseaux ne peuvent pas être une réalité, surtout que les pays cités n'ont pas officiellement annoncé leur prix pour l'instant », a-t-il mentionné. Par ailleurs, la maison du hadj est un établissement public et non commercial, a-t-il annoncé Dr CISSE.

Il a martelé « qu'en 2022, en termes d'organisation, le Mali a été cité parmi les meilleurs pays et cela grâce à l'accompagnement et l'appui déployés par des Autorités de la transition ». C'est une façon pour ternir l'image du Mali sur les réseaux sociaux, a-t-il conclu.

Le voyage aux lieux saints de l'Islam 2023, est prévu entre la mi-juin et le début juillet prochains.

Bouba/Malijet.com / Source : Malijet

et les critères pour procéder » à ces restitutions. Le président doit enchaîner mercredi avec une tournée dans quatre pays d'Afrique centrale : le Gabon, l'Angola, le Congo et la République démocratique du Congo (RDC). Lors de la première étape, à Libreville, il participera à un sommet sur la préservation des forêts du bassin du fleuve Congo.

Anthony Berthelie / Les titres sont de la rédaction

Source : L'Informateur



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

9ème session du CA de l'ENSup : Relever le standard de la formation !

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Pr Amadou Keita, a présidé le jeudi 2 mars 2023, les travaux de la 9ème session ordinaire du conseil d'administration de l'école normale supérieure (ENSup). A l'ordre du jour : l'adoption du Rapport d'activités 2021-2022 et l'approbation du Budget 2023 de l'ENSup ; budget équilibré en recettes et en dépenses à 2 322 947 000 FCFA.



Il faut rappeler que l'Ecole Normale Supérieure de Bamako, en abrégé ENSup., est une vieille institution d'enseignement qui, jadis, aura été l'un des fleurons du savoir made in Mali. Le Conseil d'Administration en est l'organe délibérant. Il exerce dans les limites des lois et règlements en vigueur les attributions spécifiques suivantes : approuver le rapport annuel d'activités de l'Ecole et les états financiers en fin d'exercice, voter le budget prévisionnel, délibérer sur la création de services et de départements d'enseignement et de recherche, adopter les programmes d'activités, d'équipement et d'investissement, fixer les modalités d'octroi d'indemnités, de primes et d'autres avantages au personnel et de donner un avis sur toute question soumise à lui par l'autorité de tutelle.

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keita dira que l'ENSup est donc un pilier de toute la chaîne de notre système d'enseignement supérieur qui mérite une attention particulière de tout temps, et encore plus aujourd'hui où cet établissement traverse des moments particuliers dans un contexte national qui l'est tout autant.

« A l'heure où l'ENSup, créée en 1963, célèbre son soixantenaire, ses missions n'ont pas fondamentalement évolué et l'Ecole normale continue d'assurer la formation initiale, professionnelle et continue des professeurs de l'Enseignement secondaire général et de l'Enseignement universitaire, la formation post universitaire, la préparation aux concours d'Agrégation de l'Enseignement secondaire et plus encore. Cependant, le flux exponentiel d'étudiants au plan national, combiné avec nos infrastructures inadaptées, n'a pas épargné l'ENSup qui fait face à une augmentation de son effectif d'étudiants. C'est une situation presque récurrente qui trouvera, je l'espère, un début de solution dans le projet de construction de la nouvelle ENSup, inscrit au Budget spécial d'investissement 2023 », a-t-il annoncé.

Conscient des défis à relever, le ministre Keita dira que cette infrastructure en cours de réalisation, qui fait écho à la vision du Président de la Transition de doter le sous-secteur de l'enseignement supérieur d'infrastructures adéquates, est une expression de notre engagement à construire une ENSup à hauteur des

défis. « Le premier de ces défis est le standard de la formation que nous entendons relever afin d'affirmer notre place dans la formation des enseignants au Mali et dans la sous-région. Le contexte de la refondation de notre pays engage chacun à mûrir sa propre réflexion sur les réformes, aussi minimales soient-elles, à engager pour accorder son pas avec celui de l'aspiration de notre peuple. Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, la qualité est au centre de cette ambition de réformes pour notre sous-secteur. La qualité s'entend par le niveau de la formation, par des infrastructures répondant aux standards, par une vision adaptative du recrutement des enseignants, par une recherche accrue axée sur notre lecture du monde et enfin la qualité pour nous s'évaluera à l'aune de l'apport de nos diplômés dans la construction du Mali », a-t-il poursuivi, avant d'inviter les membres du conseil d'administration à une analyse critique des documents afin que sortent de cette session des résolutions pertinentes pour la réussite et la pérennisation des activités de l'Ecole.

■ Ibrahim Sanogo

Refondation agricole : Le ministre Modibo Keïta a lancé l'agropole pilote à Bancoumana hier

Le Programme de Développement de la Zone Spéciale de Transformation Agro-industrielle de Koulikoro et Péri-urbaine de Bamako (PDZSTA-KB) a été lancé hier jeudi 2 mars 2023, à Bancoumana, par le ministre du Développement Rural, Modibo Keïta.



La commune de Bancoumana est située à une cinquantaine de kilomètres de Bamako. Le projet de transformation Agro-industrielle est une proposition pour renverser la tendance baissière de la valeur ajoutée des agro-industries au Mali et soutenir « **la volonté du président de la transition, celle de lancer les unités industrielles** ».

Le programme de Développement de la Zone Spéciale de Transformation Agro-industrielle des régions de Koulikoro et péri-urbaine de Bamako est un vaste programme qui vise à « refonder » l'agro-industrie au Mali. Le lancement de ce programme pilote à Bancoumana se situe dans le cadre d'un vaste programme d'une dizaine d'agropoles. « **Le PDZSTA-KB**

est la première phase pilote d'un programme de développement de douze (12) agropoles prévues, qui s'insère dans le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) du Mali ».

Il permettra de combler le déficit alimentaire face à l'abondance de l'espace et la main d'œuvre disponible pour la production et la transformation. Le lancement de ce programme est aussi, et avant tout, une manière pour les autorités de créer des emplois afin de retenir les jeunes en milieu rural particulièrement exposés aux phénomènes de l'immigration dont les risques dans le golfe de guinée sont incalculables. Ce projet permettra de créer plus de

5000 emplois pour les femmes et les jeunes. Le programme couvre trois (3) cercles, à savoir, Kangaba, Kati, Koulikoro et le District de Bamako avec une population de 1,6 million d'habitants dont au moins 79% sont occupés par l'agriculture. Conformément aux orientations stratégiques des plus hautes autorités, ce programme contribuera à la transformation des produits agricoles tout en améliorant la productivité, la production des filières porteuses et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Selon le ministre, « **dans cette région se trouve les communautés qui font face à la dégradation alarmante des ressources naturelles, du changement climatique, de**

la perception erronée de l'orpaillage et de la migration comme activités de prospérité. »

Le Programme de Développement de la Zone Spéciale de Transformation Agro-industrielle de Koulikoro et péri-urbaine de Bamako (PDZSTA-KB) est conçu à travers quatre (4) grandes composantes : Appui à la gouvernance et aux mesures incitatives de la gestion de l'agro-parc ; développement des infrastructures d'appui à la transformation Agricole ; appui aux acteurs-clefs des filières agricoles prioritaires ; gestion et coordination du programme.

« La pertinence du PDZSTA-KB et la cohérence de ses objectifs avec la vision politique des plus hautes autorités de la transition de notre pays, j'invite donc les acteurs impliqués dans la mise en œuvre et particulièrement les bénéficiaires, chacun en ce qui le concerne, à faire leurs, les résultats attendus par le pro-

gramme », a interpellé le ministre Modibo Kéïta qui avait indiqué sa prise de parole que « le Mali s'est engagé à la recherche de souveraineté agricole prenant appui sur la loi de programmation agricole ».

Notons que ce projet a été financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) Partenaires Financiers du programme à travers le Fonds Africains de Développement (FAD) et celui du Fonds d'Assistance pour la Transformation (FAT) à hauteur de 13,365 Milliards FCFA pour une phase pilote de cinq ans et pour une contribution de l'état d'une somme de 1,7 milliards de FCFA.

Selon le Représentant de la Banque Africaine de développement (BAD) au Mali, Mahamadou Kan, le lancement de ce projet vise une croissance inclusive. Poursuivant son intervention, il a estimé que le projet mobilise un site de 164 hectares et permettra la mise en place de 35 unités industrielles. **« Le projet est aligné sur la refondation du pays et soutient la**

volonté du Président de la transition, celle de lancer les unités industrielles », a-t-il indiqué.

Le ministre Modibo Kéïta a tenu à remercier les Partenaires Techniques et Financiers, qui ont répondu favorablement à la demande de l'Etat malien sur ce projet.

Le choix de la commune de Bancoumana - pour abriter cet important projet de transformation agro-industrielle -, selon le ministre, tient à son potentiel Agricole, son relief et son accessibilité.

Rappelons que malgré une croissance économique de 5,4% en 2016, le Mali se classe seulement 182ème sur 189 pays en 2018 selon l'Indice de développement humain : le pays fait face à d'importants défis de développement qui appellent l'intensification dans la production de la richesse intérieure et la lutte contre la pauvreté.

Le secteur agricole contribue à 40% au produit intérieur brut (PIB) et occupe près de 80% de la population, en majorité des exploitations familiales. Les potentialités du secteur sont importantes mais restent insuffisamment valorisées. En clair, le PDZSTA-KB est une proposition pour renverser la tendance baissière de la valeur ajoutée des agro-industries au Mali et diffuser des paquets technologiques de développement agricole.

« L'objectif global est de mettre en place un parc agro-industriel, dans la commune de Bancoumana, cercle de Kati, pour la transformation des productions en amont et servir de débouchés aux produits agricoles, contribuant ainsi à la réduction de l'importation tout azimut de produits agro-alimentaires et la maîtrise de l'immigration dans toutes ses formes », a précisé le ministre du Développement Rural, qui était accompagné - pour la circonstance - par son collègue de l'Entreprenariat, de la Formation professionnelle et de l'emploi, Bamkary Doumbia.

Le lancement de ce programme a enregistré la présence d'éminentes personnalités. Entre autres, les membres du gouvernement et du CNT, les membres du grand forum du Mandé, des autorités locales et de la chefferie traditionnelle. C'est dans une liesse populaire de danse traditionnelle de la population de Bancoumana que la délégation ministérielle a regagné Bamako.

■ Binadjan Doumbia



Exploitation minière au Mali : B2GOLD bafoue les populations de Madinanding

Rien ne va plus entre l'entreprise aurifère B2GOLD et les habitants de Madinanding, village dans le cercle de Kéniéba. B2GOLD semble être dans une posture assimilable à un abus de pouvoir sur la population de ce village, suite à la décision d'extension de son champ d'exploitation.

■ Dans le cadre de l'extension de son "no go zone", Fekola SA a entamé le recensement d'une partie du village de Madinanding. Ce Recensement est confié à une société bamakoise de recensement, à sa tête, un certain Modibo Traoré. Aujourd'hui, on assiste à une oppression sanglante de la société. Les habitants sont en train d'être déplacés, sans payer l'ensemble de leurs indemnités. Certains transportent leurs bagages avec les larmes aux yeux ». C'est en ces termes qu'une source locale explique com-

ment vit la population de Madinanding, dans le cercle de Kéniéba.

Et une autre de renchérir : « On ne nous a pas construit des maisons mais on nous donne un ultimatum de dix jours pour quitter la maison, après réception d'une partie des indemnités. L'accord conclu entre la société et le village, qui prévoit le paiement de six mois de loyer pour chaque membre de la famille, n'est pas respecté ».

Pourtant, B2GOLD de commun accord avec le conseil de cercle, a signé un protocole d'ac-

cord pour recaser la population qui devrait en principe avoir des mesures d'accompagnements.

Selon les informations, cet accord a été suivi d'un recensement, qui avait pour but de mettre les habitants de Madinanding dans de bonnes conditions. Sauf que les choses ne se sont pas passées comme prévu.

Refus de la Mine de joindre l'acte à la parole. À défaut de construire pour les habitants, indiquent nos sources, l'entreprise aurifère a plutôt donné des montants dérisoires qui ne permettent pas de construire une maison digne de ce nom. « B2GOLD devrait aussi payer six mois de loyer pour chaque villageois, en attendant d'avoir un abri, conformément au protocole d'accord. Chose qui n'a pas été faite », ajoutent nos sources. « Quand le recensement est fini, ils sont venus présenter l'argent qu'ils prétendent donner pour chaque concession. Pire, ils refusent de donner une copie du protocole d'accord aux chefs de ménages et montrent seulement la partie à signer et tous les autres parties restent secrètes. Aussi, ils refusent de noter les tarifs de compensation pour les végétaux, produits végétaux et plantes par unité », déplore Balla Keita, habitant aussi de Madinanding.

Sambaly Keita et son frère n'ont que leurs yeux pour pleurer : « ils ont dévalué nos maisons au point qu'on n'a même pas eu nos dépenses mobilisés pour la construction. On a donc choisi de ne pas signer et nous ne sommes pas les seuls ».

Selon les informations, B2GOLD n'est pas à son premier projet de recasement. Une source rappelle que Fadougou, un village situé à quelques kilomètres de Madinanding a été recasé. Mais elle témoigne que la société avait construit pour chaque famille. « Pour les opérations de cette localité, les indemnités ont été payés à la norme. En plus, les agents recenseurs donnaient des copies du protocole d'accord aux chefs de ménages contenant tous les tarifs des plantes par l'unité », nous confie-t-on.

Mais pourquoi les habitants de Madinanding n'ont pas bénéficié des mêmes privilèges ? Pourquoi B2GOLD a-t-elle foulé au pied le protocole d'accord ?

Nous y reviendrons !

Adama Coulibaly

Source : Le Nouveau Réveil



Levée de boucliers au Mali : Les Cercles de Ménaka, Tidermene et Inlamawane rejettent le redécoupage territorial

L'adoption par le CNT de la loi sur le découpage administratif fait du bruit dans le Mali profond ainsi que dans les familles. Du coup, les populations des cercles de Ménaka, Tidermene et Inlamawane ont rejeté le nouveau projet. C'était, ce lundi 27 février 2023, à la faveur d'une manifestation commune organisée par les trois cercles dans la ville de Ménaka.



Pour les élus ; les chefs religieux, traditionnels et coutumiers ; les chefs de village, fraction ; les organisations de la société civiles des cercles de Ménaka, Tidermene et Inlamawane, au regard de cette loi de découpage administratif, ni les propositions faites à la base, ni le maillage du territoire n'ont été respectés au compte des 3 cercles. Le gouvernement a adopté la nouvelle loi, et la population dans sa grande majorité est contre. Même les enfants de la République constamment chéris (la CMA) se trouvent opposés à ce projet. Avec ce découpage, le Ministère de l'Administration divise les ethnies en opposant les familles les unes contre les autres. Désormais, les mêmes familles se voient comme des ennemis, et arrivent à un point où elles ne s'adressent plus la parole ! En bloc, le projet de découpage est rejeté par les populations des cercles de Ménaka, Tidermene et Inlamawane car les intéressées trouvent qu'ils n'ont pas été associés et que la nouvelle loi semble plus diviser qu'unifier. Les 3 cercles, à l'unanimité, ont rejeté ce projet car elles considèrent qu'il est fait sur la base

d'une injustice, et estiment donc qu'elles ne peuvent cautionner ce soi-disant découpage. Pour les trois cercles, il est important de souligner les concertations et consultations effectuées, dans la région de Ménaka de 2018 et 2021. Selon eux, ces consultations ont largement recensé les aspirations des populations à la base et discuter et proposer des solutions pour l'insécurité que vivent les populations de la région de Ménaka, depuis la première rébellion de 1990 à nos jours.

La contestation gagne du terrain

Les populations des trois cercles estiment que toutes ces concertations et consultations ont été tout simplement en grande partie ignorées dans ce projet de loi.

Dans une déclaration commune, les trois cercles martèlent : « Ladite loi a créé des nouvelles communes qui n'ont fait l'objet d'aucune concertation locale ou régionale. C'est pourquoi les populations des cercles de Ménaka, Tidermene et Inlamawane demandent la prise en compte de leurs aspirations consignées

dans le rapport de concertations régionales de 2018 et 2021 ».

Décidément, le projet de redécoupage est rejeté par les populations des cercles de Ménaka, Tidermene, Inlamawane et bien d'autres circonscriptions du Mali. Il est alors préférable qu'il soit revu par le gouvernement, à défaut de cela, qu'il fasse en sorte que les aspirations de toutes les populations concernées soient prises en compte. S'il s'entête à vouloir appliquer le projet, il risque d'écourter la vie de la transition, car les populations sont plus que jamais prêtes à contester. En concrétisant ce projet, l'appareil de l'État sera encore très militarisé. Les préfets des arrondissements et des cercles et les gouverneurs des régions seront probablement des militaires en fonction. Ce sera une stratégie pour les militaires de maîtriser pendant longtemps l'administration malienne.

Également, ce projet crée plus de circonscriptions électorales au profit de la CMA, l'accord d'Alger est donc en train d'être mis en œuvre. Un autre schéma se dessine peu à peu, les contestataires de ce projet tenteront peut-être de rejoindre des bords politiques pour combattre le gouvernement de la transition. Il faut aussi noter que certains s'appêtent à sortir contre le calendrier électoral. Le gouvernement se verra tout seul face à ce beau monde. Les problèmes sont nombreux pour pouvoir en rajouter.

En tout cas, le peuple est prêt à faire face au Ministre de l'Administration Territoriale qui, d'habitude consulte et fait comme bon lui semble par la suite. Le Ministre a placé une bombe et le gouvernement détient le déclencheur.

Jean Pierre James
Source : Le Nouveau Réveil



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Projet de constitution : Des dispositions de l'avant-projet reformulées et des rajouts faits

La Commission de finalisation du projet de Constitution de la République du Mali, a remis le document de synthèse au président de la transition lundi dernier (27 février 2023) à Koulouba. Si le souhait du coordinateur de la commission, Pr. Fousseyni Samaké, est que le projet soit «l'acte fondateur d'un Mali nouveau» ; celui du Colonel Assimi Goïta est qu'il permette d'instaurer «une véritable démocratie» dans notre pays.



Ce projet de constitution est le fruit de 15 jours de travail de la Commission de finalisation dirigée par Pr. Fousseyni Samaké. Il a souligné que l'avant-projet de constitution a été amendé dans ses dispositions. «Des parties ont été supprimées, certaines fusionnées et d'autres reformulées», a-t-il précisé.

Selon M. Samaké, certaines dispositions de l'avant-projet ont été «simplement reformulées» et des «rajouts» ont été également faits. Grâce à ces amendements, le nombre d'articles de l'avant-projet finalisé a légèrement baissé. Ainsi, le projet remis comporte 191 articles contre 195 pour l'avant-projet. Toutefois, assuré le coordinateur, Quant à l'architecture d'ensemble du texte, elle reste inchangée. Selon le coordinateur, les membres de sa commission étaient animés d'une «forte volonté pour la réalisation de ce projet» et il a souhaité qu'il «soit l'acte fondateur d'un Mali nouveau». Son discours a été suivi de la remise

solennelle du projet de constitution de la République au président de la Transition. Visiblement satisfait de recevoir ce document final, prenant en compte «les préoccupations et les aspirations profondes de l'ensemble des Maliens», le président de la Transition a indiqué que cette cérémonie de remise était l'aboutissement d'un processus de renouveau démocratique. Pour le Colonel Goïta, ce projet de constitution incarne l'espoir d'instaurer «une véritable démocratie» au Mali. «Le document final cristallisera l'espoir de la nation tout entière quant à l'instauration d'une véritable démocratie», a expliqué le chef de l'État. Il n'a pas caché sa conviction que, face à «la diversité des opinions et même des intérêts, des compromis sont possibles, des arbitrages sont tout aussi nécessaires».

Selon le président Assimi Goïta, à toutes les étapes de la rédaction de l'avant-projet de constitution, «nous avons tenu à donner un caractère pluriel et inclusif aux différentes

commissions». C'est ainsi que, a-t-il souligné, «la base juridique du Mali Koura se raffermir progressivement, mais l'édifice national ne tiendra définitivement qu'avec l'engagement de tous et de chacun».

Il faut néanmoins noter que certains partis politiques et des organisations de la société civile ont boudé la commission de finalisation car opposés à la rédaction d'une nouvelle constitution. Selon le nouveau chronogramme publié le 4 juillet 2022, ce projet de constitution devrait être adopté par référendum pendant ce mois de mars. Avec les contraintes qui imposent la révision de la loi électorale et le retard pris dans la délivrance de la Carte d'identité biométrique (qui sert aussi de document vote), il sera difficile de respecter ces échéances.

Moussa Bolly
Source : Le Matin

Paix et réconciliation au Mali : « L'accord d'Alger ne sera pas appliqué » signe Cheick Oumar Konaré



Comme à l'accoutumée, Me Cheick Oumar Konaré n'a pas tergiversé dans son analyse sur la question de l'accord pour la paix et la Réconciliation nationale issu du processus d'Alger. Lors du débat de dimanche sur Africable Télévision, le 27 février 2023, l'avocat a soutenu que l'accord d'Alger ne peut jamais être appliqué du fait de sa vision et tout le pouvoir qu'il confère aux séparatistes du Nord.

En effet, plus de sept ans après sa signature, l'accord pour la paix et la Réconciliation nationale issu du processus d'Alger a toujours du mal à s'appliquer convenablement au Mali. On parle même de la mise en œuvre intelligente de l'accord. Un vocabulaire sorti de nulle

part pour couvrir les lacunes de ce document espoir de toute une nation.

En effet, plusieurs facteurs endogènes peuvent être retenus comme causes de cet état de statu quo, parmi lesquels l'incompatibilité patente dudit document avec les aspirations les plus profondes du peuple malien dans sa généralité.

Selon Me Cheick Oumar Konaré, le gouvernement malien de l'époque avait « le couteau à la gorge » lorsqu'il signait cet accord « dit de paix » en 2015. Non seulement l'Etat malien était militairement en position de faiblesse sur le terrain mais aussi était sous la pression de l'ancienne puissance colonisatrice (France) parrain des groupes armés à l'époque. C'est

pourquoi, assoiffé de paix à l'époque, le gouvernement de Alpha Oumar Konaré a signé l'accord de paix sans grande résistance. Sinon selon l'avocat Cheick Oumar, l'accord dont il est question ne vise qu'à conférer légalement à la coordination des groupes armés, ex-rebelles, la gestion des localités ils ont conquises par les armes avec le financement de l'Etat Malien.

Donc durant tout un mandat, ils pourront tranquillement se renforcer politiquement et militairement avec les moyens mis à leurs dispositions par l'Etat central pour ensuite passer à l'offensive comme le scénario de 2012.

Il faut noter que le système de décentralisation poussée dont il est question dans les négociations de paix prévoit, non seulement une autonomie administrative et financière des régions du Nord, mais aussi et surtout une autonomie militaire avec la fameuse armée reconstituée qui sera elle aussi majoritairement composée et dirigée par les mêmes rebelles.

A présent, avec l'absence de la France pour tirer les ficelles, l'enfant chouchou du nord veut désormais se tourner vers l'Algérie, chef de file de la médiation internationale pour mettre la pression sur les autorités de la transition.

Il faut rappeler que récemment, l'une des principales parties signataires de l'accord de paix à savoir la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) menaçait de se retirer totalement de la table des négociations déplorant "la déliquescence" de l'accord de paix. En effet, elle sollicitait une réunion d'urgence de toutes les parties sur un territoire « neutre », afin dit-elle, "éviter une rupture définitive" entre ses parties. Une doléance qui fait d'ailleurs la cause de toutes les tensions actuelles entre les deux parties.

Issa Djiguiba
Source : Le Pays

Suspension de la subvention gaz : Le retour du charbon dans les foyers

Suite à la suspension de la subvention du gaz par l'Etat, nombreux sont les foyers qui réintègrent l'utilisation du charbon de bois.

Alerte à Faladié en Commune VI du district de Bamako, nombre d'habitants estiment que le prix de la bonbonne de gaz est devenu excessif depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Alou Coulibaly, un jeune vendeur de bonbonnes de gaz, explique qu'il est difficile maintenant de trouver de la bonbonne de gaz pour la revendre. "Auparavant, la bonbonne était vendue à 3000 F CFA mais maintenant c'est au-delà de ce prix", déplore-t-il.

Isaac Kéita, un chef de famille, souligne qu'il achetait la bonbonne de gaz de 6 kilos à 3000 F CFA. Cependant, aujourd'hui, il faut payer le double de ce montant pour avoir le même article, regrette-t-il.

De son côté, Fatoumata Traoré, une ménagère, estime que malgré l'inconvénient de l'utilisation du charbon, il est précieux dans la cuisine. Elle poursuit : "J'ai repris l'utilisation du charbon depuis la suspension de la subvention par notre Etat, ce qui a amené la cherté de la bonbonne de gaz au Mali".

Selon les spécialistes de l'environnement, le charbon est l'une des sources de déforestation. Il provoque aussi la sécheresse, l'érosion, etc. "Qui parle du charbon, parle du bois, qui parle du bois parle de la coupe d'arbre", témoigne Moussa Traoré, un vendeur. Selon lui, la coupe d'arbres n'est pas mauvaise à condition qu'on reboise.

Selon certaines sources, le charbon est le

combustible fossile le plus intense. Pour chaque tonne de charbon brûlé sont produits environ 2,5 tonnes de dioxyde de carbone. De ce fait, en raison de son taux d'utilisation élevé, le charbon est responsable de 43 % des émissions de dioxyde de carbone provenant de l'utilisation de combustibles fossiles.

Mamadou Niang, spécialiste en environnement, rappelle que les arbres ont une très grande importance, non seulement pour leur apport médicinal mais aussi pour l'environnement. Selon lui, la coupe de bois contrebalance les aspects climatiques et déclenche la détérioration de l'environnement, surtout dans le secteur forestier.

Il poursuit : "L'utilisation du charbon entraîne une augmentation de carbone qui est un gaz à effet de serre très dangereux et qui engendre le réchauffement climatique". Notre interlocuteur fait savoir que notre peuple doit prendre en compte la plantation d'arbres dans ses habitudes afin de pallier cette situation.

Madou Doumbia (Stagiaire)
Source : Mali Tribune



Propos haineux du Président de la Tunisie : La chasse à l'homme noir ouverte

Les dernières déclarations racistes du président tunisien Kaïs Saïed, à l'égard des migrants subsahariens ont créé de la colère et un choc en Tunisie et ailleurs. Ses propos violents contre des migrants, venant de la part d'un président, un universitaire qui était jusque-là, respecté et apprécié, ont provoqué de vives réactions, appelant même les États africains à convoquer les ambassadeurs de Tunisie.



A lors que le président tunisien pouvait suivre le modèle du Maroc où les migrants subsahariens sont accueillis et vivent en paix, peuvent travailler et avoir leur carte de résident, jouissent de droits sociaux et économiques, et sont très bien intégrés, Kaïs Saïed a choisi d'en faire des pestiférés et de leur faire porter la responsabilité de l'échec de sa propre gouvernance.

Ce n'est ni dans les habitudes des peuples maghrébins ni dans le comportement des bons musulmans de rejeter l'autre, et encore moins de faire de la discrimination de couleur de peau. Les peuples d'Afrique du nord sont connus pour être bienveillants et accueillants d'autant plus lorsqu'il s'agit de personnes fuyant la misère, les conflits, ou des conditions de vies déplorables dans leur pays d'origine, et les Tunisiens sont connus pour avoir ces qualités.

Les migrants traversent des milliers de kilomètres à pieds, dans des conditions climatiques dures, sans accès à l'eau et à la nourriture, mettent en péril leur vie, à la re-

cherche d'un avenir meilleur pour eux et leur familles, un droit légitime pour tout être humain.

Mais Kaïs Saïed, ne voit pas d'un bon œil la présence de ces migrants et résidents subsahariens bien qu'ils contribuent à l'économie tunisienne. Les migrants subsahariens cherchent à «africaniser» la Tunisie et à l'éloigner de son «arabité», a-t-il déclaré.

Ces propos haineux à caractère raciste tenus par le président tunisien sont inaudibles, ahurissants, pour plusieurs raisons, notamment parce que la Tunisie est elle-même un pays africain qui siège au sein de l'Union africaine.

Il est difficile de comprendre comment un État africain peut être aussi « anti-africain » et aller contre les valeurs de l'Union africaine. Plusieurs internautes ont en ce sens appelé à prendre des mesures concrètes contre la Tunisie à cause de cette nouvelle dérive autoritaire du président Saïed.

Solidarité inconditionnelle

« Beaucoup d'absurdités m'indignent dans la vie. En premier lieu la hiérarchisation des humains. Je suis encore secouée par ce qui se passe en Tunisie et ébranlée par le discours du président qui, comme les dirigeants français, fait un lien entre immigration et délinquance », a dénoncé la psychiatre tunisienne Fatma Bouvet de la Maisonneuve. Les Tunisiens ont été nombreux à se dresser contre les propos xénophobes de leur président, faisant part de leur honte d'être dirigés par Kaïs Saïed. « Au réveil, le choc est toujours aussi violent. Comme un lendemain d'événement tragique. On ne s'en remet pas et on a du mal à réaliser que c'était réel. Un communiqué qui fait basculer un pays dans le fascisme et qu'on portera éternellement comme une tare. J'ai honte », a écrit une internaute tunisienne.

« Ce discours ne ressemble en rien à la Tunisie. Le standing international de la Tunisie et son histoire humanitaire sont beaucoup plus grands que ce discours », a réagi sur Facebook le président de l'Observatoire tunisien des droits de l'Homme, Mostafa Abdelkebir.

Mnemty, une association qui lutte contre les discriminations, a-t-elle aussi condamné le communiqué de la présidence tunisienne, le qualifiant de « discours de racisme et de haine et d'incitation à la violence contre les migrants subsahariens ».

Dans un communiqué conjoint, 18 autres ONG et associations, dont la Ligue Tunisienne des droits de l'Homme (LTDH) ont exprimé leur « solidarité pleine et inconditionnelle avec les migrants subsahariens et leurs défenseurs », estimant que le discours du président Saïed rappelait « l'époque des camps d'extermination nazis de la Seconde Guerre mondiale ». « Les propos de Saïed ne portent pas uniquement atteinte à la sécurité des Subsahariens en Tunisie, mais incarnent ce pain béni inespéré pour tous les racistes du monde occidental qui vont se "référer" à son discours en se délectant ! On peut déjà commencer à compter les références ! », a écrit l'avocat tunisien Riadh Guerfali en citant la récupération d'Eric Zemmour en France. Au Maroc également les propos ont choqué. «

Armé d'un populisme sans peuple, Saïed est voué à s'enfoncer dans un spectre d'autoritarisme, d'isolationnisme et de ségrégation raciste institutionnalisée », a écrit le professeur Mehdi El Karouani sur Twitter. « Pour le président de la Tunisie Kais Saïed, l'immigration clandestine venue d'Afrique subsaharienne est une « entreprise criminelle ourdie à l'orée de ce siècle pour changer la composition démographique de la Tunisie ». Une negrophobie à ciel ouvert en Afrique... », a réagi un internaute africain.

« Suite aux propos NEGROPHOBES, XÉNOPHOBES & RACISTES de la part de ce type Kais au sommet de la République tunisienne contre les noirs subsaharienne, nous exigeons que les ambassadeurs en Tunisie soient convoqués », a tweeté un activiste africain panafricaniste. « En Tunisie, depuis quelques jours, un discours haineux et raciste anti-migrant, propagé depuis le sommet de l'État, résulte en une chasse à l'homme Noir. Qu'attendent nos gouvernements pour convoquer les ambassadeurs de Tunisie et leur ordonner de faire cesser cela

immédiatement ? », s'est demandée Nathalie Yamb.

Alors que des organisations étudiantes de ressortissants africains en Tunisie ont publié un avis demandant aux étudiant d'éviter de sortir le soir ou de fréquenter les endroits populaires, exprimant leur peur de possible agressions à caractère raciste après les déclarations de la présidence tunisienne, des ressortissants ivoiriens ont immédiatement pris les choses en main en contactant leur ambassade pour rentrer chez eux en prévision d'une montée de la haine en Tunisie.

« Aujourd'hui, nous désirons qu'une seule chose, c'est de retourner chez nous. Les ressortissants ivoiriens en Tunisie se sont rendus dans leur ambassade ce matin pour demander aux autorités d'organiser leurs retours en Côte d'Ivoire », peut-on lire sur les témoignages de ressortissants ivoiriens.

Cyrille Coulibaly

Source : Le Nouveau Réveil



Réseaux sociaux : La Maison Blanche ordonne aux agences fédérales de bannir TikTok de leurs appareils sous 30 jours

Les agences fédérales américaines devront s'assurer que leurs appareils ne sont plus dotés de l'application de vidéos TikTok sous 30 jours, a ordonné lundi le Bureau de la gestion et du budget à la Maison Blanche (OMB).



Détenue par l'entreprise chinoise ByteDance, TikTok a été prise pour cible par les législateurs américains qui considèrent l'application comme une menace à la sécurité nationale, et avaient interdit son usage sur les appareils des fonctionnaires dans une loi votée fin décembre.

L'ordre de l'OMB est pris en application de cette loi, ratifiée début janvier par le président Joe Biden.

Dans un mémorandum, la directrice de ce bureau, Shalanda Young, a demandé aux agences gouvernementales de "supprimer et d'interdire les installations" de l'application sur les appareils leur appartenant ou gérés par elles, et d'"interdire le trafic internet" depuis ces appareils vers l'application.

L'interdiction ne s'applique pas aux entités américaines ne dépendant pas du gouvernement fédéral, ni aux millions de particuliers qui utilisent TikTok.

Mais l'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) a déploré la nouvelle loi, en estimant qu'elle revenait à "interdire effectivement TikTok".

"Le Congrès ne doit pas censurer des plateformes entières et priver les Américains de leur droit constitutionnel à la liberté de parole

et d'expression", a déclaré Jenna Leventoff, conseillère politique principale de l'ACLU, dans un communiqué.

"Nous avons le droit d'utiliser TikTok et d'autres plateformes pour échanger nos pensées, nos idées et nos opinions avec des personnes du pays et du monde entier", a-t-elle ajouté.

– "Déraisonnable" –

L'ultrapopulaire plateforme de vidéos courtes et virales est de plus en plus scrutée par certains pays occidentaux qui craignent que Pékin puisse ainsi accéder aux données d'utilisateurs du monde entier. Ni TikTok ni ByteDance n'avaient réagi dans l'immédiat à l'annonce de la Maison Blanche. "Les États-Unis sont le plus grand pays au monde et ils craignent une application appréciée des jeunes. C'est vraiment un manque de confiance en soi", a réagi mardi Mao Ning, une porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

"Nous nous opposons fermement à ce comportement des États-Unis qui consiste à étendre de manière démesurée le concept de sécurité nationale, à abuser du pouvoir de l'État et à s'en prendre de manière déraisonnable aux entreprises d'autres pays", a-t-elle déclaré lors d'un point presse régulier.

– Interdite en Inde –

L'interdiction au sein du gouvernement fédéral américain survient quelques jours après une décision similaire de la Commission européenne, qui a interdit TikTok à son personnel pour "protéger" l'institution.

Le gouvernement du Canada a lui aussi annoncé lundi qu'il allait bannir TikTok des appareils mobiles qu'il fournit à son personnel à compter de mardi, évoquant "un niveau de risque inacceptable" pour la vie privée et la sécurité.

TikTok fait déjà partie des applications chinoises interdites en Inde depuis 2020.

Avec plus d'un milliard d'utilisateurs actifs dans le monde, TikTok pointe à la sixième place des plateformes sociales les plus utilisées, selon le dernier rapport de We Are Social sur l'évolution du numérique, publié en janvier.

TikTok avait reconnu en novembre que certains employés en Chine pouvaient accéder aux données d'utilisateurs européens, et avait admis en décembre que des employés avaient utilisé ces données pour traquer des journalistes. Mais le groupe nie tout contrôle ou accès du gouvernement chinois à ses données.

Source : AFP

Remise de diplômes à la FEMAFOOT : 61 entraîneurs de la licence C fédérale et C de la CAF gratifiés !

La Fédération malienne de football a procédé à son siège le jeudi 23 février 2023, à la remise de diplômes aux 61 récipiendaires de la licence "C" de la CAF et de la licence "C" fédérale.



Présidée par le président de la Fédération malienne de football (FEMAFOOT), Mamoutou Touré Bavieux, en présence de son bureau exécutif, la cérémonie de remise de diplômes de la licence "C" de la CAF et de la licence "C" fédérale à des entraîneurs qualifiés s'est tenue le jeudi 23 février 2023 au siège de la FEMAFOOT. En effet, 61 entraîneurs ont réussi leurs diplômes après un dur labeur pour pouvoir exer-

cer leur fonction, dont 27 diplômés de la licence "C" de la Confédération africaine de football (CAF) et 34 de la licence "C" fédérale. Faut-il rappeler que depuis 2014 certains entraîneurs (27) avaient effectué un stage de licence "C" de la CAF sans avoir leurs diplômes et afin de régulariser cette situation, ces entraîneurs ont suivi un cours du 23 au 27 janvier 2023 à la Fédération malienne de football et les 34 autres entraîneurs diplômés de la li-

cence "C" fédérale ont suivi leur cours du 10 au 25 octobre 2022. Et ensemble, ils ont réussi leurs diplômes respectifs le jeudi passé des mains du président de la FEMAFOOT et de son bureau exécutif.

Dans son intervention, le président Mamoutou Touré "Bavieux" dira que les diplômés réussis par les récipiendaires sont le fruit de leur dur labeur qu'ils en soient remerciés et espère que ça soit le début. Comme assurance, il dira que pour le développement du football malien, lui et son bureau exécutif répondront toujours présents, puisque c'est une obligation « nous formerons toujours les personnes qui méritent d'être formées en prenant toutes les charges » a confié le président Touré. Selon lui, recevant les premiers diplômes de la CAF, il souhaite et espère qu'ils soulèveront plus haut avec fierté le drapeau malien. D'après le président Touré, cette initiative sera continue mais demande aux entraîneurs d'être en accord avec leur association, d'être soudés pour mener à bien leur travail, de ce fait la fédération aidera et accompagnera.

Pour sa part, le président des entraîneurs du Mali, Issa Kolon dira qu'il avait arrêté la formation depuis 2014. Son association s'attelait à faire des séances de mises à niveau à la direction technique. Mais qu'après les démarches menées par la FEMAFOOT auprès de la CAF les premiers diplômes sont là malgré que l'on pouvait donner les diplômes fédérales car il ressort de la compétence de la FEMAFOOT. « On est très heureux et espère que ça sera continu afin de former des nouveaux jeunes entraîneurs pour qu'ils puissent hisser le drapeau malien plus haut » a affirmé le président de l'Association des entraîneurs du Mali. Quant à Lassana Fané, ancien aigle du Mali, maintenant entraîneur, il dira qu'au début il y a eu pas mal de difficultés. «Étant ancien joueur on nous prenait de haut parce qu'on n'avait pas de diplôme ni de formation d'entraîneur, Dieu merci notre souhait a été réalisé aujourd'hui » a déclaré Lassana Fané. De ses dires, c'est un début du commencement car il vise plus haut pour inscrire leurs noms dans les annales des entraîneurs du football national et pourquoi pas international tout en prenant soin des diplômés obtenus.

Par Safiatou Coulibaly
Source : Le Sursaut



Bélier (21 mars - 19 avril)

À votre poste de travail, vous aurez les idées claires. Vous aurez un sens inné de l'organisation. De par vos propres initiatives ou en obéissant plus prosaïquement à des directives, vous serez en mesure de vous pencher sur de nouveaux clients.

Uranus aura une influence positive. Cette planète vous aidera à recadrer la plupart de vos dépenses, ce qui renforcera encore plus l'efficacité de votre gestion. Vous pourrez même recentrer vos placements financiers sur des objectifs plus réalistes...



Taureau (20 avril - 19 mai)

Un effort est demandé par un chef. Il peut faire cette demande d'une façon sèche. La communication coince en effet. Les supérieurs hiérarchiques pourraient être maladroits avec vous. Ne le prenez pas personnellement. La santé de l'entreprise en dépend.

Les dépenses d'argent continuent. Elles concernent un peu tout, les charges et les frais inattendus. Vous pouvez réaliser quelques économies en vérifiant les prix. Faites les soldes, pensez à comparer les tarifs. Même de petites économies sont les bienvenues.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

De belles possibilités s'offrent à vous dans votre sphère professionnelle. Mars vous permet de faire valoir vos idées qui seront bien acceptées. Vous mettez un dernier coup de collier pour obtenir ce que vous attendez depuis longtemps. Vous ne savez plus où donner de la tête avec ces 4 planètes dans votre maison 8. Votre situation financière est tributaire des autres, notamment de votre famille et cet état de fait vous énerve un peu, car vous avez l'impression de ne rien maîtriser.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous avez quelques petits soucis envers toute forme d'autorité aujourd'hui à votre travail ! Évitez, dans la mesure du possible, les confrontations qui pourraient déboucher sur des discussions trop agitées ! Vous auriez du mal à assumer ce genre de relations.

Aujourd'hui, vous êtes un peu dans l'abus, et vos finances ne font pas exception ! Vous vous sentez insouciant et avez tendance à vouloir dépenser plus que de raison ! Restez dans le contrôle le plus possible, car Jupiter est une planète bien excessive !



Lion (22 juillet - 23 août)

Si vous exercez vos talents dans une activité commerciale, un gros dossier ou un client important pourra vous passer sous le nez... En effet, à cause des dissonances de Mars, vous serez excessivement bridé ! Vous supporterez mal les entraves...

Vous manquerez de réalisme concernant vos engagements financiers. En effet, ces derniers ne seront pas vraiment compatibles avec vos charges fixes. La planète Uranus sera très dépensière, surtout dans le domaine des plaisirs personnels, et des cadeaux !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous pourriez avoir envie d'une formation. L'évolution de votre carrière nécessite une formation. Vos compétences ne sont pas bien vues par vos supérieurs hiérarchiques. La journée peut marquer l'occasion d'en parler. Un nouveau départ vous attend.

Il règne une ambiance de frustration. Des dépenses ne permettent guère de loisirs. Dans la journée, des règlements peuvent survenir. Il est nécessaire de préserver une trésorerie pour faire face à ces charges. Gardez confiance, ces frais sont temporaires.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre avenir professionnel vous paraissant assez incertain, vous pourriez avoir envie de prendre davantage soin de vous, de vous tourner vers une profession qui comble vos besoins intérieurs notamment de sécurité et d'évolution.

Vous risquez d'être assez impulsif dans vos dépenses et ceci peut nuire à l'équilibre de votre budget. Vous avez envie de faire plaisir à votre famille et vous achetez en ce moment les cadeaux de Noël.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre communication étant aujourd'hui un peu perturbée, il se peut que vos relations avec vos collègues de travail ne se passent pas au mieux. Vous avez tendance à vous montrer plus dur, et avez beaucoup de mal à faire des concessions. Soyez plus cool !

La prudence est de mise aujourd'hui avec vos finances, car Jupiter vous pousse aux dépenses inconsidérées ! Vos désirs sont légèrement dans l'excès et frôlent même l'insouciance ! Soyez vigilant, vos envies deviendraient vite incontrôlables !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre entreprise pourra décider de délocaliser ou de sous-traiter une partie de vos tâches. Pour autant, votre poste ne sera pas supprimé. Simplement, il sera remanié. Vous devrez suivre le mouvement, et vous y faire... Pas ou plus le choix !

Tout chez vous respirera l'économie bien pensée... Voiture hybride, ampoules basse consommation, etc. Aujourd'hui, vous vous documenterez sur les avantages et inconvénients du chauffage au bois ! Économe, et respectueux de l'environnement... Sus au gaspillage !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Pour trouver la motivation, comptez sur l'atmosphère joyeuse au travail. Vos collègues ont un sens de l'humour développé ! Du côté du planning, il est chargé. Vos activités peuvent demander un bon sens de l'organisation. On compte sur vous pour cela !

C'est toujours la prudence qui prend le pas sur le désir. L'impulsivité n'a pas raison de vous. Le shopping est un moyen de flâner ou de repérer. La relation à l'argent reste sereine. Malgré des charges régulières, la gestion est faite avec sérieux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des discussions interminables pourraient avoir lieu au sein de votre bureau pour définir qui fait quoi et dans quelles conditions. Les esprits pourraient s'échauffer et vous auriez bien du mal à garder votre calme.

Un bon aspect Saturne/Neptune vous procure une ouverture pour mettre en pratique certains de vos projets financiers. Vous pourriez par exemple demander un prêt. Il a toutes les chances d'être accordé bien que certaines clauses ne soient pas très claires. Il faudra bien les lire avec attention.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous avez toujours la reconnaissance de vos pairs au travail et en éprouvez une grande fierté. Néanmoins, vous pourriez ressentir un déséquilibre entre votre sensibilité et votre volonté, ce qui provoquerait chez vous quelques tensions intérieures.

Vous êtes un peu ce qu'on appelle panier percé aujourd'hui ! Jupiter en opposition à votre Lune vous pousse aux abus, et notamment aux excès en matière de dépenses ! La prudence s'impose donc, car vous pourriez le regretter par la suite !

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23